

Bois intérieurs | extérieurs

SATURATEUR BOIS

Imprégnation saturante, protectrice et décorative extra fluide pour tous types de bois.

- Formule extra fluide : imprègne parfaitement le bois
- Compatible avec toutes les essences de bois
- 2 couches applicables frais sur frais, sans essuyage
- Non filmogène

- Formule microporeuse
- Formule renforcée en agents antifongiques
- Excellente applicabilité sur surfaces horizontales

À base de résine alkyde uréthane en phase aqueuse.

Le SATURATEUR BOIS est élaboré à partir de matières premières renouvelables, telles que les huiles végétales et les résines naturelles. Une ressource renouvelable se caractérise par sa capacité à se régénérer sur une période relativement courte à l'échelle humaine, se renouvelant au moins aussi rapidement qu'elle est consommée. Cette approche garantit que la fabrication de nos produits dépend le moins possible de ressources non renouvelables, comme le pétrole, réduisant ainsi la pression sur les ressources de notre planète.

Notre produit contient ainsi de l'eau, un liant alkyde uréthane comprenant plus de 30 % de carbone biosourcé, additifs et conservateurs.

Le pourcentage de carbone biosourcé contenu dans le pot est mesuré et certifié par un laboratoire indépendant conformément à la norme NF EN 16640.

Intérieur & Extérieur : décore et protège les ouvrages verticaux et horizontaux en bois brut ou remis à neuf après préparation.



1L	5L	15L
16m ²	80m ²	240m ²

Surface approximative donnée pour 1 couche

LIANT : Alkyde uréthane en phase aqueuse
ASPECT DU FILM : Mat velouté
BRILLANTS SPECULAIRES (2) :
<6% sous l'angle de 60°
EXTRAIT SEC (± 2%) (3) : 18% pondéral - 17% volumique
RESISTANCE AUX FROTTEMENTS HUMIDES (6) :
Non concerné en blanc - Non concerné en teinte

TEINTES : Incolore légèrement ambré
DENSITE (± 0,03) (3) : 1,00
RENDEMENT (4) : 14 à 18 m²/L par couche
SEC AU TOUCHER (5) : 20mn
REDOUBLABLE (5) : 30mn
HORS PLUIE (6) : 24h

Conditions d'application : (conformes au NF DTU 59.1).

Intérieur : Température comprise entre 8° et 35°C et hygrométrie < 70% d'humidité relative.

Extérieur : Températures ambiantes et du support comprises entre 5° et 35°C et supérieures d'au moins 3°C au point de rosée et hygrométrie < 80% d'humidité relative.

Taux d'humidité limite du bois massif <18% et des panneaux dérivés du bois extérieurs <12%.

Ne pas appliquer sur supports condensants.

Matériel d'application : Brosse mixte soie & synthétique | Manchon microfibre 6 à 10 mm

Nettoyage du matériel : À l'eau claire immédiatement après utilisation

Dilution : Prêt à l'emploi.



FABRIQUÉ EN
France

PRODIROX
NETTOYER | PROTÉGÉR | DÉCORER

Bois intérieurs | extérieurs

SATURATEUR BOIS

AFNOR NF T 36-005 Famille I Classe 4a



Après reconnaissance préalable, les supports devront être préparés suivant leur état et nature (nettoyage, dégrisage, ponçage, grattage, dégraissage, dépoussièrage...) en conformité avec les normes et règles de l'art les concernant (NF DTU 59.1) et de façon à les rendre propres, sains, secs et cohésifs avant tout travaux de peinture.

Prévoir le remplacement des éléments endommagés (fortes gerçures, crevasses, pourrissement, champignons...) n'assurant pas un traitement durable. Pour les bardages bois, on vérifiera qu'ils disposent d'une garde au sol de 15-20 cm afin d'éviter toutes remontées capillaires en pieds de façade.

En intérieur et extérieur sur bois et dérivés tels que :

Résineux (pin, épicéa, etc.) : décontamination/nettoyage, élimination des poches de résines au solvant aromatique non gras (type xylène), brossage, dégrisage si nécessaire, ponçage (grain 40 à 120 selon dureté du bois), épousselage puis application à saturation de **SATURATEUR BOIS**.

Feuillus européens (hêtre, frêne, érable, bouleau, peuplier, chêne, noyer, châtaignier, etc.) : décontamination/nettoyage, brossage, dégrisage si nécessaire, ponçage (grain 40 à 120 selon dureté du bois), épousselage puis application à saturation de **SATURATEUR BOIS**.

Feuillus tropicaux (doussié, teck, eucalyptus, etc.) y compris les bois anti-siccatis (padouk, iroko, etc.) : décontamination/nettoyage, brossage, dégraissage au solvant aromatique non gras (type xylène), dégrisage si nécessaire, ponçage (grain 40 à 120 selon dureté du bois), épousselage puis application à saturation de **SATURATEUR BOIS**.

Bois à forte densité et faible porosité (mélèze) et **bois autoclaves**, après 9 à 12 mois de vieillissement à l'extérieur : décontamination/nettoyage, brossage, dégraissage au solvant aromatique non gras (type xylène), dégrisage si nécessaire, ponçage (grain 40 à 120 selon dureté du bois), épousselage puis application à saturation de **SATURATEUR BOIS**.

Anciens fonds bois et dérivés peints, lasurés ou vernis : remise à nu du support par tout moyen approprié (décapage chimique, projection d'abrasifs, ponçage/grattage), brossage, dégrisage si nécessaire, nettoyage/épousselage puis application à saturation de **SATURATEUR BOIS**.

N.B. : L'excédent de résine doit être considérée comme une singularité naturelle des bois résineux qui ne peut donc faire l'objet d'un litige. Un ponçage entre les couches est conseillé sur les bois tendres à forte remontée de fibres.

Ne pas appliquer de saturateur incolore en extérieur.

Classe de transport : Non soumis aux prescriptions de l'ADR (réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par route).

Stockage : Stockage avant ouverture : 12 mois en bidon d'origine fermé, à l'abri du gel et des fortes températures >35°C.

Stockage après ouverture : Bien refermer le bidon après ouverture. La peinture peut être conservée 6 mois à l'abri du gel et des fortes chaleurs. Une conservation optimale dépend des conditions de stockage et de la quantité de peinture restant dans l'emballage.

Mesure de prévention : Pour plus d'informations, se reporter à la fiche de données de sécurité disponible chez le distributeur ou sur le site www.prodirox.com.

Classement Européen : catégorie A / sous-catégorie f (selon directive 2004/42/CE)

Valeur limite de C.O.V. pour sous-catégorie f : 130g/L (2010)

C.O.V. max de ce produit : 9g/L

(1) testé selon NF EN 16640
(2) les brillants spéculaires sont donnés après 14 jours de séchage. L'application mécanisée peut entraîner une modification de ces derniers.

(3) valeur donnée sur le blanc.

(4) variable selon dilution, porosité et relief du support.

(5) peut varier selon la dilution, la température, l'hygrométrie ambiante et par une incorporation d'une grande quantité de colorants (temps de séchage donnés à 23° et 50% d'HR).

(6) (NF EN ISO 11998)

Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas de résidu à l'égout, ni dans les ordures ménagères. Veuillez rapporter votre pot vide dans une déchetterie. Nos produits et emballages peuvent faire l'objet d'une consigne de tri. Pour en savoir plus : www.quefairedesdechets.fr. La présente fiche technique a pour objectif d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois ces renseignements peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

PRODIROX
NETTOYER | PROTÉGÉR | DÉCORER



PRODIROX-FRANCE SAS Au capital de 160 000€. - R.C.S. : 399 787 274 - N°TVA : FR96 399 787 274
Siège : 1 Rue des Vieilles Vignes - ZAC DE SERRES 31410 Capens - Tél : 05 61 87 37 48
www.prodirox.com